



Confederatie Bouw  
Confédération Construction

**contact de presse:**  
**Peter Boelaert** • Attaché de presse  
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09  
[peter.boelaert@confederationconstruction.be](mailto:peter.boelaert@confederationconstruction.be)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 2 décembre 2011

## La Confédération Construction demande de prévoir une période de transition pour les mesures relatives aux économies d'énergie

La Confédération Construction a demandé au formateur de prévoir une période de transition avant de procéder à la suppression des déductions fiscales liées aux investissements économiseurs d'énergie. Cette suppression brutale des avantages suscite en effet non seulement une grande incertitude pour les consommateurs, mais elle aura aussi des conséquences très lourdes pour l'activité du secteur de la construction.

Le secteur tablait, pour 2012, sur 2 milliards de travaux économiseurs d'énergie. Si la décision annoncée se concrétise, nous craignons que la moitié seulement de ces travaux sera effectivement réalisée, mettant ainsi en danger 5.000 emplois. Cette décision vient frapper de plein fouet le marché de la rénovation, alors que 2012 s'annonce déjà très difficile pour la construction résidentielle en général. Le secteur risque donc d'entrer en récession dès les premiers mois de 2012.

Outre une baisse de l'activité du secteur, la suppression immédiate des incitants fiscaux risque d'avoir également pour corollaire une recrudescence du travail au noir, ce qui signifie encore moins de recettes pour l'Etat et une accentuation de la concurrence déloyale dans le secteur.

L'instauration d'une période de transition suffisamment longue permettrait certainement d'éviter ces difficultés. Pourquoi dès lors ne pas opter pour une extinction progressive de la mesure? Les personnes qui avaient déjà des projets concrets pour l'avenir pourraient ainsi encore bénéficier de l'avantage et les Régions auraient plus de temps pour élaborer une politique globale d'encouragement des investissements verts.

### Pour plus d'informations concernant ce communiqué de presse:

**Peter Boelaert** • Attaché de presse  
T 02 545 56 28 • M 0479 30 91 59 • F 02 545 59 09  
[peter.boelaert@confederationconstruction.be](mailto:peter.boelaert@confederationconstruction.be)

*La Confédération Construction défend les intérêts de plus de 15.000 entreprises du secteur de la construction de toute taille (indépendants, pme, grandes entreprises), actives dans tous les segments de la construction. Elle est présente au niveau local, régional, national et européen. La Confédération est à l'initiative de grands événements tels que le Forum Construction et la Journée Chantiers Ouverts.*